



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Gabrielle-Roy
12 décembre 2024 et 14h local 013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Gabrielle-Roy], tenue le 12 décembre 2024 à 14 heures au Centre Gabrielle-Roy au local 013, 8699, boul. Saint-Michel à Montréal.

PRÉSENTS :

Pierre Vasselin

Marie-Nadège Alcidas

Pascal Leblanc

Annie Portelance

Jean Willins Thérane Filéus

Wladislav Pidvisischi

Formant quorum sous la présidence de Pierre Vasselin,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Marie-Nadège Alcidas – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Mélissa Vigneault Raymond – secrétaire – personne invitée

MEMBRES ABSENTS :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Pierre Vasselin, déclare la séance ouverte. Il est 14h11.

Le quorum est atteint.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Vasselin que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-12/12/2024)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. **RÉSOLUTION # 01-20241017 ET # 02-20241017 (MNA)**
5. État de la situation : Une démarche uniforme pour prévenir (MNA)
6. Planification de la consultation auprès des élèves
7. Formation obligatoire CÉ (PV)
8. Critères de sélection de la direction d'établissement (consultation PV)
9. Suivi du budget annuel du centre (document séance tenante) (MNA)
10. Suivi du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (MNA)
 - 10.1. Direction : retraites à venir
 - 10.2. Président : comptoir café étudiant
11. Parole du public
12. Varia
13. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU (DATE)

IL EST PROPOSÉ par Cédrick Richer que le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024 et appuyé par Wladislav Pidvisischi.

Approuvée à l'unanimité (02- CE-12/12/2024)

4. RÉSOLUTION # 01-20241017 ET # 02-20241017 (MNA)

a. RÉSOLUTION # 01-20241017

En lien avec le point 7 de la rencontre du CÉ du 17 octobre 2024 – Acte d'établissement et plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)
Après confirmation majoritaire du PTRDI et de l'acte d'établissement par le CÉ, le formulaire a été rempli et envoyé au SOS.

b. RÉSOLUTION 02-20241017

En lien avec le point 6 de la rencontre du CÉ du 17 octobre 2024 – budget de fonctionnement.
Le budget de 400\$ du Conseil d'établissement est remis aux activités et fêtes étudiantes de fin d'année.

P.V.

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

5. ÉTAT DE LA SITUATION : UNE DÉMARCHE UNIFORME POUR PRÉVENIR (MNA)

Compte rendu des sujets abordés lors des réunions générales par la directrice sur les bonnes pratiques et les éléments à surveiller au centre Gabrielle-Roy :

- a. Milieu de travail sain et sécuritaire
- b. Administration, organisation et fonctionnement du centre
- c. Qualité des services éducatifs
- d. Laïcité

6. PLANIFICATION DE LA CONSULTATION AUPRÈS DES ÉLÈVES (MNA)

CONSIDÉRANT qu'il est demandé aux représentants des élèves de sonder ces derniers sur leurs demandes et besoins au sein de l'établissement.

IL EST PROPOSÉ QUE par Marie-Nadège Alcidas de remettre au prochain conseil d'établissement un compte rendu sur les différents éléments de consultation.

Adoptée majoritairement (03- CE-12/12/2024)

7. FORMATION OBLIGATOIRE CÉ (PV)

Rappel du président :

Tous les nouveaux membres devront avoir suivi la formation d'ici le 31 décembre 2024. Tous les nouveaux membres ont confirmé avoir suivi la formation obligatoire. Un formulaire Forms sera rempli par le Président Pierre Vasselín afin de confirmer que c'est fait.

8. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (PV)

- Présentation et discussion sur les différents critères de sélection de la direction. Discussion sur la direction idéale du Centre Gabrielle-Roy. Le formulaire a été complété collectivement à cet effet.

Confirmés majoritairement par résolution (03-CE-13/12/2024)

9. SUIVI SUR LE BUDGET ANNUEL DU CENTRE (DOCUMENT PRÉSENTÉ SÉANCE TENANTE) (MNA)

- Présentation et explication des mises à jour du budget annuel du centre aux membres du conseil d'établissement.

P.V.

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

10. SUIVI DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INDIMIDATION (MNA)

- Survol du plan de lutte contre la violence et l'intimidation au sein de l'établissement.

CONSIDÉRANT qu'il est demandé de faire la mise à jour annuelle du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (PLVI), le comité s'est réuni afin de faire la planification et l'organisation des activités nécessaires. Une présentation sera faite avant le 30 juin 2024.

IL EST PROPOSÉ QUE par le comité du PLVI qu'il y aura une semaine sur la sensibilisation de l'intimidation et de la violence au sein du Centre Gabrielle-Roy au mois de mars.

11. POINT D'INFORMATIONS

10.1 DIRECTION : Annonce des retraites de Nadine Hastir (CFS) et de Fatiha Naad (surveillante aux examens) pour le mois de janvier.

10.2 PRÉSIDENT : Mise à jour sur l'avancement du projet d'achat d'un comptoir de service pour le café étudiant, fabriqué par l'entreprise Bouleau vert, dont les employés sont des jeunes en réinsertion. L'organisme est venu prendre les mesures pour la fabrication du comptoir. Nous sommes en attente d'une date pour la livraison.

12. PAROLE DU PUBLIC

13. VARIA

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Cédric Richer pour de la séance du 12 décembre 2024 et appuyé par Annie Portelance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 16h38.

Présidence

Direction d'établissement

P.V.
Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction